



....., le

Avis du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS)

Informations sur le projet

Nom du maître d'ouvrage :
Nature du projet :
Adresse :
N° parcelle et section cadastrale :

Instruction technique

Une réunion avec le CIS de Steinfort (instruction technique payante) peut être organisée au préalable par le maître d'ouvrage avant la demande d'avis. La demande de réunion est à faire par le maître d'ouvrage à l'adresse suivante : prevention@cisst.lu

Demande d'avis des pompiers

La demande d'avis est à faire par la commune une fois le projet validé dans les grandes lignes par l'administration communale.

Le présent formulaire a pour but d'aider à ne pas oublier de fournir certains éléments dans le cadre de la demande d'avis. Vous devez remplir et fournir celui-ci, le formulaire « Demande CGDIS » et les éléments listés ci-dessous.

Liste des éléments à fournir à l'administration communale en vue de l'obtention de l'avis du CGDIS

Coordonnées du demandeur, pour lequel la demande sera avisée	
Adresse exacte du bâtiment ainsi que le numéro cadastral de la parcelle d'implantation	
Une description du bâtiment ainsi qu'une description du type d'exploitation et des installations	
Toutes les mesures et installations projetées en matière de prévention contre l'incendie, les voies d'accès et surfaces de manœuvre, ainsi que les moyens de secours et d'intervention	
Les plans des étages du/des bâtiments à une échelle adaptée à la grandeur du bâtiment X2	
Les coupes transversales et/ou longitudinales et les élévations X2	
Un plan de situation reprenant les alentours du bâtiment X2	
Un extrait récent du plan cadastral	

.....
(signature du demandeur)

Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante :
Administration communale de Steinfort 4, Square General Patton L-8443 Steinfort